

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPRESS-HOLDING » en abrégé « EHG »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DJOROBITE
1 ET 2, Lot 23 62, Ilot 218

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESS-HOLDING » en abrégé «
EHG »

Objet : AGRO-BUSINESS (VENTE DE POULETS ET D'ŒUFS) ,RESTAURATION ,ENTRETIEN ,NETTOYAGE , JARDINAGE , ÉLEVAGE ,AGRICULTURE ,IMMOBILIER , LIVRAISON, DIVERS .Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DJOROBITE 1 ET 2, Lot 23 62, Ilot 218

Dirigeant(s) M GONSON GONWONGBE ELIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03846 du 05/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26992/GTCA/RC/2023 du 05/04/2023

